

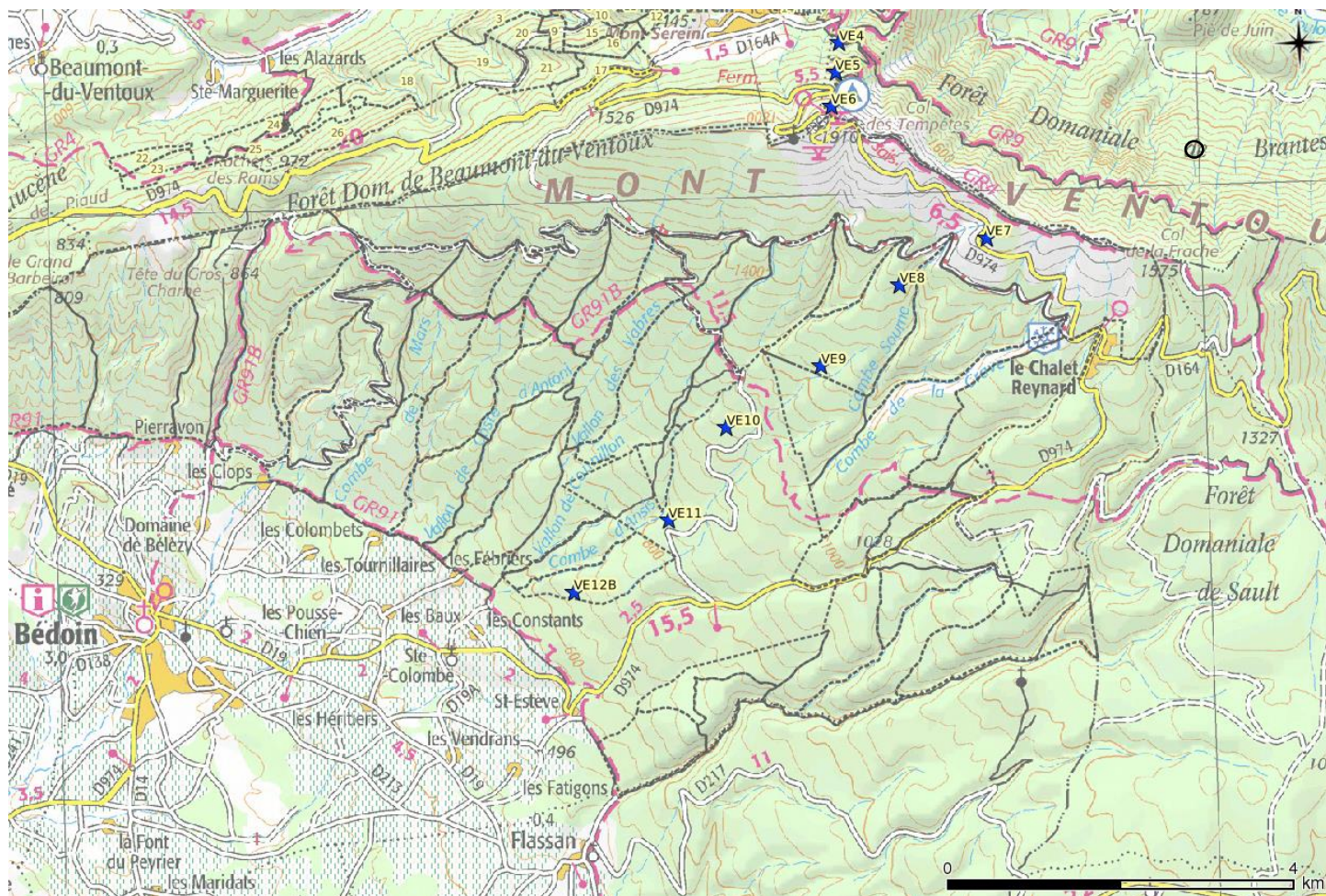
Projet ORCHAMP

Suivi dynamique de la biodiversité sur le long terme

Code IMBE :
VTXS - VTXN

• Forêts et parcelles :

- Versant sud (VTXS): FC de Bedoin : parcelle 2021 (VE12B), parcelles 5015 (VE11), 5005 (VE10), 2026 (VE9 et VE8), 1000 (VE7) (à confirmer après installation prévue printemps 2018) ; Versant nord à confirmer après installation en 2019.



Plan de localisation des placettes ORCHAMP du transect sud (étoile bleue) ; une partie du transect nord (prévision)

- **Essence étudiée** : Toutes essences forestières et milieu ouvert.

- **Nature et surface du Dispositif** : Dispositif installé par l'IMBE (avec appui INRA). Mise en place de 6 placettes de 900 m² sur un gradient altitudinal (chaque placette étant espacée de 200 m d'alt.) sur chaque versant du Mont-Ventoux. Le versant sud sera installé en 2018 et le nord en 2019.

- **Objectif** : Dans le cadre du projet ORCHAMP : Observatoire des Relations Climat-Homme- milieux Agro-sylvo- pastoraux du Massif alpin : suivi dynamique de la biodiversité, du fonctionnement des territoires de montagne sur du long terme. L'objectif est de saisir dans le temps et dans l'espace les dynamiques couplées entre le climat, l'utilisation des terres, la biodiversité de plusieurs groupes taxonomiques et le fonctionnement des écosystèmes de montagne, à l'échelle des Alpes françaises. Le Mont-Ventoux permet en ce sens un continuum entre les conditions environnementales des Alpes internes et de la Méditerranée.

• Type de Mesures/Observations :

Par placette, mesures réalisées une seule fois (2018 versant sud et 2019 versant nord):

Réalisation d'une fosse pédologique afin d'établir un profil caractérisant l'état initial du suivi.

Prélèvements de sol pour une étude pédoanthracologique (identification et datation 14C des charbons de bois).

Par placette, mesures réalisées tous les cinq ans :

Suivi de la végétation : relevé exhaustif des espèces présentes et dynamique des espèces marginales par lecture de points contacts (sur sous placette de 90 m²). Mesure du diamètre des arbres (sur toute la placette).

Suivi des sols : prélèvements de sol par carottage pour analyses physico-chimiques du sol, métabarcoding et mesures de l'activité enzymatique.

Par placette, données climatiques :

Un capteur de température de sub-surface du sol enfoui à 10cm dans le sol, enregistre 1 mesure par heure, changé tous les ans.

- **Début et fin du Suivi** : A partir de 2018 -> sur une trentaine d'année.

- **Contraintes pour la Gestion :**

Protéger la zone (placette + zone tampon) : la mettre hors gestion si possible. Avertir l'INRA avant toute intervention (dès sa programmation), puis avant le martelage, et enfin avant l'exploitation.

- **Matérialisation :**

Chaque placette est délimitée par deux bornes de géomètre et 14 plaques de pvc (10x10 cm) fixées au sol avec des clous ou des fers à béton. Si besoin, certains arbres pourront être marqués à la peinture. Un piquet en bois matérialise l'emplacement de chaque capteur de température.

- **Responsable scientifique :** C. Albert & A. Millon (pour l'IMBE) : cecile.albert@imbe.fr ; alexandre.millon@imbe.fr ; B. Fady (pour l'INRA) : bruno.fady@inra.fr

- **Responsable technique :** L. Brousset (pour l'IMBE) : lenka.brousset@imbe.fr ; F. Courdier (pour l'INRA) : florence.courdier@inra.fr